

LA MONNAIE DE CARTE DU CANADA

(Suite)

Cette monnaie de carte était convertissable en lettres de change à des dates déterminées. D'autres cartes, émises en France, paraissent avoir circulé plus tard ; elles étaient payables au porteur à demande et elles circulaient librement dans la colonie pour tous les usages ; on les réexpédiait en France ou bien on les échangeait contre des lettres de change. Plus tard encore, d'autres billets de carte furent émis, payables en France, mais n'ayant de circulation qu'au Canada. Chacune de ces cartes portait les armes et le nom de l'Intendant, le chiffre nominal de la valeur et la date de l'émission, ainsi que la signature et le sceau du gouverneur, comme garantie contre la falsification. La valeur de ces cartes était de 32 livres, 16 livres, 4 livres, 40 sols et 20 sols. La dernière émission ne fut pas bien accueillie, au début, dans la colonie où l'on préférerait la précédente payable en France. Les détenteurs avaient coutume d'échanger leurs cartes, à l'automne, aux bureaux du trésor, à Québec, contre des lettres de change sur le trésor royal, et on s'imaginait que le trésor paierait de préférence l'ancienne émission. Mais l'Intendant fit tout le contraire ; il accepta sans difficulté les cartes de la nouvelle émission et les paya en bons du trésor, tandis qu'il faisait attendre ceux qui lui offraient les anciennes. Il s'ensuivit que les nouvelles cartes gagnèrent en crédit et en circulation et furent bientôt préférées aux anciennes.

Pendant près de trente ans, la monnaie de carte circula ainsi sans difficulté et fut acceptée comme monnaie courante dans les transactions ordinaires de la vie de la colonie. On la considérait comme parfaitement sûre parce que, si l'on ne pouvait l'échanger sur présentation contre des espèces d'or ou d'argent, on pouvait au moins l'échanger contre des lettres de change sur le trésor royal, ce qui était une excellente transactions pour les colons ayant à faire face à des paiements en France.

Mais il y avait un point noir à l'horizon. Le trésor royal, épuisé par les folles dépenses et les guerres coûteuses de Louis XIV, ne fut bientôt plus en état de faire face aux lourdes exigences de l'administration coloniale dont les lettres de change restèrent impayées et la situation financière de la colonie en fut toute bouleversée. La monnaie

de carte fut dépréciée. Les bons du trésor, auparavant si recherchés, se vendirent en France à un fort escompte ; d'autres furent renvoyés protestés au Canada. En vain on fit appel aux autorités coloniales ; on n'en put obtenir aucune satisfaction.

En 1714 on estime qu'il y avait en circulation dans la colonie deux millions de livres en monnaie de carte. La population du Canada était alors d'environ vingt mille âmes dont probablement six mille à Québec et deux mille à Montréal. Dans les conditions où se trouvait la colonie il n'aurait pas dû y avoir plus d'un million en circulation. L'excès produisit naturellement la dépréciation et le gouvernement colonial, pressé par ses créanciers, dut plusieurs fois prendre arrangement avec eux et payer 50 pour cent de la valeur nominale des cartes.

Finalement, en 1717, un décret fut lancé, qui, rappelant les arrangements dont on vient de parler, et déplorant les inconvénients de la monnaie de carte, annonçait l'intention du gouvernement de la retirer toute de la circulation, mais à un prix inférieur à la valeur nominale. En même temps, on lançait une nouvelle émission au taux réduit, pour faire face aux besoins immédiats du trésor, cette nouvelle émission remboursable aux mêmes conditions que l'ancienne.

Le décret en question prescrit que toute monnaie de carte devra être acceptée dans la colonie à la moitié de sa valeur nominale ; ainsi une carte de quatre livres sera acceptée pour deux livres (équivalant une livre dix sous, argent de France) ; la réduction réelle était par conséquent de cinq huitièmes de la valeur nominale. Par la suite, ce décret fut modifié par un autre qui visait le cas de certains débiteurs, lesquels auraient autrement été obligés de payer le double de ce qu'ils devaient réellement. Mais le principe en fut tout de même maintenu.

Les termes et conditions du rachat étaient comme suit : le trésorier avait instruction de retirer la monnaie de carte en circulation, avant le départ des navires, en Novembre, pour la France ; les détenteurs recevraient alors : un tiers de la valeur réduite en lettres de change sur la France payables le 1er mars 1718, un tiers en lettres de change payables le 1er mars 1719 et le reste payable en mars 1720. Toute la monnaie de carte présentée au rachat, après le départ des navires, en 1717, serait rachetée, à la valeur réduite, en let-

tres de change payables moitié le 1er mars 1719 et moitié le 1er mars 1720 ; mais tout ce qui n'aurait pas été présenté au rachat après le départ des navires en 1718, serait considéré comme annulé et n'aurait aucune valeur.

Cette opération du trésor était aussi mal avisée qu'injuste, car, puisqu'il n'y avait qu'un million d'émis en excès, il eût suffi de racheter ce million à prix réduit ; l'autre million eût continué à circuler au pair dans la colonie et personne n'y aurait perdu ; quant à la nouvelle émission pour les dépenses courantes, rachetable à trois huitièmes de sa valeur nominale, elle n'a pas économisé un sou au trésor, puisqu'elle n'était prise et ne circulait que pour sa valeur réelle.

(A suivre.)

STATISTIQUE.

Le commerce extérieur de l'Australie en 1893 a été de \$430,000,000, dont \$345,000,000 avec l'Angleterre ou ses colonies.

Suivant les données les plus récentes, la colonie de Nouvelles-Galles du Sud, Australie, possède 56,209,249 moutons, 481,871 chevaux et 2,128,189 bêtes à cornes.

Suivant des statistiques récentes, le coût de la vie, chez les Anglais est en moyenne de \$48.00 par personne par année ; chez les Français, de \$47.00 ; chez les Allemands, de \$42.00 ; chez les Espagnols de \$33.00 ; chez les Italiens de \$24.00 et chez les Russes, de \$23. L'Anglais consomme par année 109 livres de viande, le Français 87 ; l'Allemand, 64 ; l'Italien 26 et le Russe, 51. Quant au pain, le Français en consomme 540 livres ; l'Anglais en mange 390 ; l'Allemand, 560 ; l'Italien 500 ; l'Espagnol 480 et le Russe 635.

NOTES FINANCIERES

La banque de St Hyacinthe doit, dit-on, établir une succursale à l'Assomption. Elle aurait même déjà fait l'acquisition d'une propriété dans ce but.

On nous télégraphie de Mexico :

L'Echo des Mines peut annoncer que le gouvernement mexicain serait décidé si l'Europe ne parvient pas à établir un *modus vivendi* pour l'argent, à frapper des piastres au rapport de 1 à 20.

Le Mexique chasserait ainsi de tout l'Orient, les dollars et piastres anglo-françaises et se créerait, à son profit, le monopole du métal blanc monnayé dans ces pays.

La production des mines mexicaines si riches, en serait étonnamment surexcitée, cela équivaudrait pour le gouvernement de Porfirio-Diaz, à traiter l'argent comme une denrée d'exportation sur laquelle le pays gagnerait, suivant nos calculs, environ 40 p. c.

M. Limantour, le nouveau ministre des finances, qui, du reste, a refusé les dernières propositions du Sénat américain, serait homme à faire cette révolution monétaire, car il est d'une haute intelligence. Il est le fils de Français. — L'Echo des Mines.